

























Le gouvernement doit dès maintenant retirer son projet!

Samedi 11 mars, Arras, 9h30, Place de la Gare (interpellation du sénateur M.Vanlerenberghe sur le parcours)

Mercredi 15 mars, 9h30, Place de la Gare

Depuis le 19 janvier, la population se mobilise massivement contre la réforme des retraites. Les

différentes journées à l'appel de toutes les organisations syndicales et de jeunesse ont rassemblé

des millions de travailleurs et travailleuses, jeunes et retraité.e.s.

Le 16 février, face à l'absence de réponse du gouvernement et du président de la République, l'intersyndicale a appelé à mettre la France à l'arrêt le 7 mars. Elle est forte du soutien des 3/4 de la population et de 94% des actifs qui refusent le recul de l'âge légal de départ à 64 ans et l'allongement de la durée de cotisations.

Ce 7 mars, ce sont plus de 3 millions de travailleurs et travailleuses, du public comme du privé, jeunes et retraité.e.s, qui se sont mobilisés, par la grève et/ou la manifestation.

C'est une journée historique par l'ampleur de ces grèves et de ces mobilisations. Des milliers d'écoles et de lieux d'études fermés, des entreprises privées, des administrations, et des villes à l'arrêt. Plusieurs centaines de manifestations et d'actions sur l'ensemble du territoire pour demander le retrait du projet de loi retraites.

A ce jour, ces mobilisations énormes conduites par une intersyndicale unie n'ont reçu aucune réponse de la part du gouvernement. Cela ne peut plus durer. Le silence du président de la République constitue un grave problème démocratique qui conduit immanquablement à une situation qui pourrait devenir explosive. En responsabilité, l'intersyndicale adressera un courrier lui demandant à être reçue en urgence pour qu'il retire sa réforme.

C'est forte de cette détermination exprimée aujourd'hui que l'intersyndicale soutient et encourage tous les secteurs professionnels à poursuivre et amplifier le mouvement.

L'intersyndicale appelle à une nouvelle mobilisation interprofessionnelle ce samedi 11 mars puis le mercredi 15 mars, à une journée de manifestations et de grève, le jour de la commission mixte paritaire, moment important du calendrier parlementaire. Elle appelle toute